LE FAIT DU JOUR

Une réponse à la crise du logement et à la fracture énergétique

LE FAIT DU JOUR

La maison écolo ne manque pas d'atouts

Éco-construction

Construire en bois, isoler en paille ou en papier recyclé, la démarche est encore marginale dans le département. Pourtant, des projets sortent de terre, comme dernièrement à Soye-en-Septaine. Ils se veulent tout autant une réponse à la crise du logement qu'à la fracture énergétique. Malgré ces atouts, l'éco-construction reste minoritaire dans le Cher.

Marie-Claire Raymond
marie-claire.raymond@centrefrance.com

Vous connaissez le syndrome des *Trois petits cochons* ? C'est la somme de clichés qu'il faut dépasser pour construire sa maison en paille. « Les gens ont peur de l'humidité, des rongeurs, du feu », énumère le menuisier berruyer Guillaume Essers. Des peurs irraisonnées pour les professionnels de l'éco-construction (c'est-à-dire la construction écologique ou durable). « La plus ancienne maison en paille d'Europe, c'est la Maison Feuillette à Montargis, rappelle Jean-Baptiste Thévard, directeur d'AccortPaille qui fait la promotion de ce mode de construction. Elle a été conçue en 1920. On a fait des tests, et sous l'enduit, la paille est intacte. »

À Soye-en-Septaine, ce sont quatre logements sociaux en bois et paille qui sont sortis de terre il y a un an. Un projet imaginé dans le cadre d'un partenariat entre la Foncière Chênelet (des pionniers de l'éco construction installés dans le Nord), l'association d'insertion le Relais et la mairie de Soye. Pourquoi la municipalité s'est-elle tournée vers la paille ? « Nous avons été encouragés dans ce choix innovant par le Pays de Bourges », reconnaît Marie-Françoise Loiseau, maire de cette commune de 600 habitants. Mais encore ? « La paille est un matériau peu cher et un excellent isolant, pointe Pierre Gaudin, directeur de la Foncière Chênelet. On glisse, dans une ossature bois, une botte classique de 36 cm d'épaisseur. Cela permet d'obtenir un mur isolant, tant en hiver qu'en été. »

> « C'est beaucoup de pouvoir d'achat en plus »

Pionnière, la Foncière Chênelet s'est lancée dans l'éco-construction il y a vingt ans : « On utilise des matériaux qui garantissent un confort de vie, un air sain et une faible consommation d'énergie, énumère Pierre Gaudin. En plus, cela permet d'utiliser des matériaux locaux et cela développe une activité sur un territoire. »

À Soye, les quatre logements cumulent les techniques de la construction durable : structures bois, isolation en paille, ventilation double flux, eau chaude solaire, récupérateur d'eau de pluie pour lave-linge et toilettes… « On prend toujours soin d'accueillir les habitants, précise Pierre Gaudin, pour prendre le temps de leur expliquer comment fonctionne le logement. »

Qu'en pensent les locataires ? Anette Ricque n'avait jamais imaginé vivre dans une maison en paille. « Résultat, je paie 60 euros d'électricité par mois, quand avant, j'avais 110 euros de gaz (chauffage et eau chaude) et 40 euros d'électricité mensuels, explique la jeune maman. Ici, les charges sont minimes, le loyer aussi. C'est beaucoup de pouvoir d'achat en plus. » Et en matière de confort, Anette constate une différence : « Mon dernier logement HLM était très humide. J'avais dû installer des absorbeurs d'humidité dans toutes les pièces. »

La demande manque

C'est pour cela que l'association le Relais fait partie du projet. « Dans le département du Cher, 10 % des logements sont vacants et beaucoup ne sont pas entretenus, explique David Souchet. Quand on loue à des personnes qui ont peu de moyens, on se rend très vite compte qu'en plus, ces logements sont de véritables passoires thermiques et les locataires croulent rapidement sous les charges. » C'est la double peine.

Malgré des effets indéniables sur la consommation d'énergie, l'éco-construction progresse mais reste minoritaire dans le Cher. « Nous proposons des formations aux artisans, explique Richard Carton, président de la Capeb (Confédération des petites entreprises du bâtiment). Depuis cinq ans, les artisans demandent de plus en plus d'information, les chefs d'entreprise les plus jeunes sont les plus convaincus. »

Qu'est-ce qui manque alors ? « La demande, poursuit Richard Carton. Le volume de construction se fait encore sur la construction conventionnelle. L'éco construction est encore réservée à des clients qui ont déjà la fibre écolo. » ■

CHALEUR. Les logements sociaux de Soye-en-Septaine cumulent différentes techniques, dont un mur en brique de terre crue. PHOTOS PATRICK DELOREILLE

L'éco-construction privilégie les isolants naturels

L'éco-construction, c'est quoi ? Une construction écologique, soucieuse de son impact sur l'environnement ? Oui, mais encore.

Selon le menuisier berruyer Guillaume Essers, pour qu'un bâtiment soit écologique, on va surtout parler des matériaux. De leur provenance. « Le lieu de production ne doit pas être trop éloigné du lieu de construction. Le red cedar c'est beau, mais s'il vient des États-Unis, ce n'est pas très écologique. L'éco-construction sous-entend aussi que les matériaux sont renouvelables : bois, sous-produits de l'agriculture (paille), recyclage comme la ouate de cellulose (vieux papiers), métis (coton recyclé)… »

RECYCLÉE. Ouate de cellulose.

L'éco-construction, c'est également comment les bâtiments sont réfléchis. « Dans une conception bioclimatique, on prend en compte le terrain, sa pente, son orientation, s'il y a des arbres ou pas, la nature du sol. Si on construit sur de l'argile par exemple, on privilégie un autre type de fondations. »

La troisième chose prise en compte dans la construction durable, c'est le recyclage. « Si on détruit une maison en bois isolée en isolants naturels, elle se recycle. » Ce type de constructions privilégiant les isolants dits « biosourcés » (chanvre, paille, laine de bois…) aux isolants minéraux (laine de verre, laine de roche…). « Mais ce n'est pas parce qu'on fait de l'écologie qu'on bâtit des maisons de soixante-huitards avec du bois partout et de la laine de mouton, sourit Guillaume Essers. La construction durable, c'est hypertechnique. »

Si la construction écologique reste marginale dans le Cher, depuis la RT 2012 (réglementation thermique qui fixe pour les constructions neuves, une consommation d'énergie primaire de 50 kWh/m²/an), les maisons neuves sont désormais plus économes en énergie. « Avec la RT 2020 en préparation, elles seront quasi passives. » À défaut d'être toutes éco-construites. ■

Sur le web

Retrouver une visite de la maison Feuillette, à Montargis (Loiret), la plus ancienne maison en paille d'Europe, qui a été construite en 1920, sur…

www.leberry.fr

« L'argument environnemental ne suffit pas pour convaincre »

Quand on veut construire écologique, mieux vaut ne pas en faire un argument de vente ? C'est ce paradoxe qu'appliquent des spécialistes de l'éco-construction, dont Pierre-Olivier Gazeau, constructeur de bâtiments en bois installé à La Guerche.

« L'écologie, ce n'est pas argument que je mets en avant, explique le menuisier-charpentier, alors que je suis écologiste depuis toujours. Avec mes clients, je n'en parle même plus. Je leur dis qu'avec moi, ce sera de la ouate de cellulose (vieux papiers recyclés) en isolation et je n'épilogue pas. Dès mon installation, en 2011, je n'ai proposé que des isolants biosourcés. Je n'ai jamais posé un panneau de laine de verre de ma vie. » Pour les fenêtres, c'est pareil. « C'est rare que mes clients choisissent celles en PVC qui sont pourtant moins chères. »

Justement, l'éco-construction coûte-elle plus chère ? « On s'est modernisé, poursuit Pierre-Olivier Gazeau. On a investi dans une machine qui insuffle de la ouate de cellulose directement dans le mur bois. Depuis, cela revient au même prix que de la laine de verre. Si on est dans un réseau de fournisseurs de matériaux biosourcés et qu'on a l'habitude d'en poser, on n'a pas de surcoût. »

BOIS ET CELLULOSE. « L'écologie n'est pas un argument que je mets en avant », explique Pierre-Olivier Gazeau, artisan à la fibre verte.

Jean-Baptiste Thévard est directeur d'AccortPaille, qui, depuis Orléans, fait la promotion de la construction en paille. Pour lui aussi, l'éco-construction doit sortir de l'argument écologique pour se faire entendre. « On ne prêche que les convaincus, explique-t-il. Or 45 % des gaz à effets de serre sont dus au bâtiment (construction, matériaux, chauffage, climatisation…). Si tout le monde était sensible au climat, on serait tous en éco-construction. Comme ce n'est pas le cas, l'argument environnemental n'est pas suffisant pour convaincre. Le vrai frein, c'est le marché. Si les clients ne demandent pas ce type de construction, les artisans ne s'y intéressent pas. »

Si la demande augmente par contre… « L'autre jour, à Loches, un artisan m'a dit : "Six maisons viennent de se construire dans le village, six en paille, et je n'en ai faites aucune parce que je ne sais pas faire." C'est ce qui fera changer les choses. »

Pour ce qui est de l'isolation paille, le spécialiste balaie l'inquiétude d'un possible manque de matières premières : « Il y a 25 millions de tonnes de paille produite par an en France. 75 % retournent à la terre pour éviter de mettre des engrais, 15 % nourrissent les vaches. Il en reste potentiellement 10 % pour la construction. Soit 2,5 millions de tonnes, ce qui permettrait de construire 250.000 maisons, c'est-à-dire l'intégralité de la construction en France. »

> « Le vrai frein, c'est le marché »

Patiemment, AccortPaille convainc. « On a actuellement douze projets de construction paille dans la Région : logement social, gymnase, le lycée du machinisme agricole à Montargis… On n'y parle pas d'écologie, juste de constructions économiques et performantes en économie d'énergie. » ■